ANNEXE N° 4 PEDT/ PLAN MERCREDI 2022-2026

AXES PRINCIPAUX DU PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS 11-17 ANS

LE PROJET

Les études et tentatives préalables déjà menées, notamment sous la forme associative, ont permis de mettre en évidence un réel besoin à couvrir, laissant penser qu'un public sera présent dès l'ouverture

du centre et fidélisé sous réserve de proposer une offre attractive.

On peut noter, que la commune comptait en 2018, 150 jeunes âgés de 11 à 17 ans scolarisés. La médiathèque compte 120 jeunes inscrits à la médiathèque et l'ayant fréquentée en 2021. Sur ces 120

jeunes, 2/3 sont de la commune, 1/3 des communes limitrophes.

Le lieu idéal a été pensé comme devant être relié à la médiathèque parce qu'il s'agit déjà d'un espace important investi par les jeunes et parce que la coordinatrice du futur accueil sera la responsable de la

médiathèque. Il s'agit d'offrir un lieu d'identité et d'appartenance au sein du village pour ces jeunes

de leur entrée au collège jusqu'à leurs 17 ans.

L'ambition du projet est qu'il s'intègre dans une démarche partenariale avec les différentes structures

sportives et culturelles présentes sur le Département et dans une logique de complémentarité entre

tous les espaces éducatifs que sont la famille, le collège ou le lycée, les associations sportives ou

culturelles.

L'espace se veut être un lieu de rendez-vous adapté aux adolescents entre 11 et 17 ans. C'est un

maillon de la politique jeunesse qui permet de faire le lien avec les pré-adolescents du centre de loisirs

et avec le collège. Il s'articule autour de 2 temps identifiés :

Accueil de loisirs ados (Temps libre)

Aide au montage de projets et aux loisirs dans une démarche de co-construction (projets,

sorties, activités organisées)

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE – CARTE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE

Accueil de loisirs JEUNESSE - 21 rue de Belfort -90140 BOUROGNE

Coordinatrice de la structure : Audrey Gillegirard

Régie directe communale

Spécificités territoriales : Milieu rural – Commune de Bourogne – 1914 Hab.

Public accueilli: 11-17 ans

L'espace :

80 m2 – possibilité d'accueil 17 jeunes – Il sera soumis à la réglementation générale des Etablissements Recevant du Public (ERP) de type R, catégorie 5. L'effectif ne dépassera pas plus 19 personnes.

Volonté d'agrégation (lieu central dans le village)







ACCUEIL:

L'accueil sera ouvert, en période scolaire, tous les mercredis et samedis après-midi, les vendredis soir, et durant les vacances scolaires, à raison d'une semaine sur deux pendant les petites vacances sauf Noël et 3 semaines en juillet. Cet accueil est assimilé à un centre de loisirs sans hébergement, dans le cadre de la réglementation. Il s'agit d'un mode d'accueil éducatif des adolescents durant le temps de loisirs.

Période scolaire :

| MERCREDI | VENDREDI SOIR | SAMEDI |
|----------|-------------------------------|---------|
| 14h-18h | 16h30-19h + 1 soirée par mois | 14h-18h |
| | jusqu'à 23h | |

Ce local est assimilé à un centre de loisirs sans hébergement ; mode d'accueil éducatif des adolescents durant le temps de loisirs.

Accueil libre : durant la période scolaire – sous forme d'une adhésion à l'année

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 14h-18h + 1 journée (10h – 22h) – Séjour court 3/4 jours (max.3 nuitées en juillet)

Selon le planning et les projets des jeunes - (Modification des horaires en fonction du programme (sorties, soirées)

> Les différents accueils :

| | Sortie à la journée – Soirée - Séjour |
|-------------------|---|
| Objectifs | Favoriser la vie en collectivité et la solidarité Participer à l'autonomie des adolescents |
| Inscription | Ces actions sont proposées pendant les vacances scolaires et hors périodes de vacances. Inscriptions au préalable. Les sorties se déroulent à la journée ou à la demi-journée et en soirées. Séjour court en juillet Inscription à la demi-journée ou à la journée (pas de repas- repas tiré du sac lors de sortie) |
| | Forfait pour les sorties |
| Equipe + matériel | 1 directeur coordinateur 1 animateur référent « Ado » + un occasionnel Matériel : 1 minibus (à prévoir), le matériel pédagogique. Locaux : Le local jeunes Les différentes infrastructures sur la commune |

| | Accueil libre |
|-------------------|---|
| Objectifs | Proposer des activités ludiques dans un espace approprié. Proposer aux adolescents un lieu référent |
| Inscription | Basé sur le volontariat avec une entrée et une sortie libre mais contrôlées par un pointage des présences. |
| | Soirée culinaire, jeux de société, films + activités ludiques |
| | Possibilité d'allées-venues (hors sorties et soirées) |
| | Adhésion à l'année + forfait pour les sorties |
| Equipe + matériel | 1 animateur référent « Ado » + (coordinatrice à proximité du local sur 1 autre site) Matériels : un babyfoot, moyens audiovisuel, jeux de société, une kitchenette. Un espace extérieur aménagé |

La tarification pour « l'accueil jeune », se devra attractive sous forme d'une adhésion à l'année. Concernant les vacances, une modulation tarifaire sera proposée. Le tarif sera calculé à la demijournée sans repas et englobera le coût de la sortie.

EQUIPE:

L'équipe d'encadrement :

1 coordinateur de projet - Directeur

1 BPJEPS (spécialité "Animateur", mention "Loisirs Tous Publics" – LTP) + Qualifications nécessaires (BS – PSC1)

1 animateur BAFA pour compléter l'équipe durant les vacances

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

Par la création de cet espace, la commune et l'équipe d'animation souhaitent développer du temps de loisirs adapté aux besoins spécifiques des adolescents, en favorisant leur prise d'autonomie et leur écoute, s'articulant autour de temps libres et de projets construits avec eux.

Nous souhaitons créer un espace alternatif, où se mêleront des accueils informels, des accueils autour d'activités ou sorties et de l'accompagnement de projets. Les temps informels ne sont pas pour l'équipe des temps inutiles, ils seront l'occasion d'établir un espace d'échanges avec les jeunes en vue de les amener à préparer ou participer à des activités.

Axe1: Temps libre des « Ado » - Accès aux loisirs, la socialisation :

- Proposer aux jeunes des activités de loisirs diversifiées durant leur temps libre, en phase avec leurs attentes, les impliquer dans le processus de définition mais aussi de réalisation de celle-ci pour les responsabiliser.
- Eveiller leur curiosité à travers un programme diversifié Apporter au jeune, toutes les clefs pour stimuler et développer son imagination et sa créativité en favorisant l'Interdisciplinarité entre les différents domaines artistiques (la photographie, le cinéma, la bande dessinée etc...)
- Favoriser l'expression des jeunes, débats, temps de concertation (système d'expression : mur d'expression, boîte à idées) ; développer la tolérance, la solidarité et respect de l'autre.
- Favoriser l'engagement des jeunes dans la mise en place de leurs loisirs au sein de leur structure (garder des plages libres dans les programmes d'activités à la semaine).
- Organisation de temps libres en semi-autonomie.

Axe 2 : Engagement des jeunes et aide au montage de projets et aux loisirs.

- Rendre les jeunes acteurs de la politique jeunesse, les associer à l'élaboration des actions les concernant; susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité (exemple : projet skate-park);
- Soutenir et accompagner des projets portés par les jeunes.
- Entraide dans le groupe

Axe 3: Prévention

- Favoriser la prévention des conduites à risque chez les jeunes en informant et en renforçant l'écoute (exemple : partenariat avec l'Espace Mulimédia Gantner sur les dangers d'internet, ou encore les fake news, etc ...)
- Proposer des stages en secourisme (PSC1)

Il est également important de développer des relations et interventions pour que les animateurs soient identifiés par les jeunes au collège.

Les jeunes organiseront leur programme d'activités selon 3 pôles (sportif, culturel, expression/création).